

Nos Réf. : ACCÈS AUX SOINS

**OBJET : ATTESTATION DE DROIT
A LA CMU COMPLÉMENTAIRE**

Orvault, le 7 février 2013

Mademoiselle,

A partir du 01/02/2013, vous bénéficiez de la CMU complémentaire.

Vos droits indiqués ci-dessous, sont automatiquement ouverts jusqu'au : 31/01/2014.

Vous devez présenter cette attestation aux médecins, pharmaciens, tous autres professionnels de santé ainsi qu'aux hôpitaux, en complément de votre carte d'assuré social.

**CONSERVEZ PRÉCIEUSEMENT CETTE ATTESTATION
JUSQU'À DÉLIVRANCE D'UN NOUVEAU JUSTIFICATIF.**

Si vous constatez que les informations mentionnées sont incomplètes ou inexactes, veuillez prévenir les services du RSI des Pays de la Loire.

Organisme d'assurance maladie - 03037110	Numéro d'immatriculation
RAM DES PAYS DE LA LOIRE 8 rue du Petit Chatelier - CS 30322 44303 NANTES CEDEX 3 ☎ 0 811 012 012	

BENEFICIAIRES	NE(E) LE	CMU COMPLEMENTAIRE	
		DROITS OUVERTS JUSQU'AU	IDENTIFICATION CMU GESTIONNAIRE
		31/01/2014	03037110
		31/01/2014	03037110
		31/01/2014	03037110

La Direction,
Perdellon,
Maire de LA LOIRE
Agence de compétence
en accès aux soins